50e ANNÉE. — N° 17.481

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 15 c.

SAMEDI 15 MAI 1920

SAINT GERMIER

SOLEIL : lever 5h35; coucher 8h22
LUNE : N. L. le 18; P. Q. le 24

Notre production coloniale

J'ai sous les yeux, dressé avec la plus minutieuse clarté, un tableau duquel il résulte qu'une exploitation intelligente de notre domaine colonial permettrait à la France de s'approvisionner dans de bonnes conditions d'une multitude de produits qu'elle achète très cher à l'étranger.

De ce tableau, il résulte que nos colonies, au lieu de servir la métropole, exportent leurs produits à l'étranger, alors que toutes les matières manquent en France.

Il ne me semble pas inutile de fournir à ce sujet quelques indications particulièrement significatives, que je puise à cette source malheureusement trop abondante.

Nous devons chaque année importer 29,000 kilos d'or. En 1919, nos colonies nous en ont envoyé 2,903 kilos sur une exportation de 6,500 kilos, soit 3,597 kilos en faveur de l'étranger. La Guyane, le Sénégal et Madagascar, avec une exploitation raisonnée, pourraient donner une quantité d'or vingt fois supérieure à celle qu'elles produisent.

Nous sommes tributaires de l'importation pour 325,000 tonnes de coton. Sur 11,000 tonnes exportées, nos colonies nous en ont livré 1,600 en 1919. Tandis que l'Indochine ne nous en expédiait pas une seule balle, elle en exportait à l'étranger, pendant les trois premiers trimestres de 1919, 1 million 435,858 kilos.

La Côte d'Ivoire, en 1919, fournissait à la France 1,252 mètres cubes d'acajou, et l'étranger, 33,093 mètres cubes.

Les exportations de la Nouvelle-Calédonie pendant la même période se chiffraient par 75 kilos de café pour la France et 50,225 kilos de matières différentes pour l'étranger. Parmi celles-ci, les peaux, dont nous manquons tellement en France que le prix des chaussures a quadruplé, les peaux entraient pour 23,993 kilos, et le colon égrené pour 875 kilos.

Des constatations du même genre sont à faire pour le cuivre; pour le bois, dont, sur les 2 millions de tonnes qui nous sont nécessaires, nous ne retirons de nos colonies que 7,500 tonnes, alors qu'elles en exportent 200,000; pour le caoutchouc, le maïs, le café, le cacao, l'arachide, etc.

Si nous avions des routes et des chemins de fer permettant de conduire vers les ports les principaux produits de l'intérieur de nos colonies, les gisements de cuivre de Mindouli, dans l'Afrique équatoriale, pourraient suffire aux besoins de la métropole. En Indochine, en Guyane, dans la boucle du Niger, nous avons des terrains qui, travaillés et plantés en cotonniers, produiraient en très peu de temps tout ce qui nous est nécessaire. L'Indochine, le Dahomey, Madagascar pourraient dès à présent nous donner 300,000 tonnes de maïs, et d'ici cinq à six ans nous fournir notre approvisionnement complet. En développant la culture de café aux colonies, on pourrait arriver à une production de 100,000 tonnes. Avec des moyens de communication, l'Afrique équatoriale française seule nous donnerait 20,000 tonnes par an au lieu de 200.

Si les cultures étaient bien menées, le Sénégal pourrait pourvoir à tous les besoins de la France en huile d'arachide. Les forêts coloniales occupent une superficie de 500,000 kilomètres carrés, représentant 10 milliards de mètres cubes de bois exploitables, ce qui dépasse dans des proportions colossales les besoins de notre consommation.

Je reconnais que les mesures à prendre pour aboutir à la complète exploitation de cet immense domaine ne sont pas à envisager à l'heure présente, et que leur application demanderait de longues années; mais pourquoi ne pas utiliser ce qui peut être à notre disposition immédiate? Pourquoi laisser prendre le chemin de l'étranger à des produits qui, en bonne logique, devraient nous revenir comme la récompense de nos efforts et de nos sacrifices?

Quand, au péril de leur vie, nos explorateurs sont allés fouiller l'immensité des déserts et la profondeur des forêts; quand nos corps expéditionnaires ont planté le drapeau français au milieu des peuplades sauvages et les ont couvertes de leur protection; quand des missions de tout ordre et de toutes catégories ont essayé d'implanter là-bas quelques germes de civilisation, avons-nous songé à autre chose qu'à élargir le patrimoine de la France?

A cette œuvre, nous avons sacrifié des milliers de soldats; nous avons consacré des capitaux importants; pour elle, nous avons créé des administrations spéciales auxquelles nous avons adapté notre législation et nos institutions.

A la plupart de ces colonies, nous avons accordé une représentation qui a pris sa place dans les Assemblées délibératives de la métropole, où elle vient exposer les revendications de ses commettants et défendre leurs intérêts.

Et tout cela n'aurait d'autre résultat que d'alimenter nos voisins et nos rivaux à notre propre détriment?

Non! Le simple bon sens indique que les colonies françaises font partie intégrante de la France; que, nées de son effort, organisées, entretenues par elle, elles doivent participer dans les mêmes conditions que l'ensemble des citoyens français à tous les actes de la vie nationale. Nous avons appelé à nous pendant la guerre les indigènes de nos colonies; nous ne devons pas les laisser à l'écart de la lutte économique à laquelle se trouve maintenant liée la fortune de la France.

Elargissons les limites de celle-ci jusqu'à l'extrême horizon de ses possessions, n'ayons qu'une seule patrie dans l'immense empire soumis à notre influence, faisons tomber toutes les barrières économiques, accueillerons *en franchise* tous les produits de nos colonies et travaillons à les développer. C'est là qu'est le salut.

Pierre DEVAL.

Phénomène troublant ou supercherie?

Paris, 14 mai. — L'Institut général psychologique a consacré sa dernière séance aux phénomènes de lévitation, c'est-à-dire de déplacements d'objets sans contact; et le professeur Bertrand a fait à ce sujet, à l'amphithéâtre de médecine du Collège de France, devant un auditoire où figuraient plusieurs membres de l'Académie des sciences, une curieuse communication.

Une jeune fille de dix-sept ans a manifesté récemment un pouvoir de lévitation remarquable, qui a été étudié par le docteur Crawford, de Belfast, qui est un savant réputé. Si l'on s'en rapporte au récit que fait de ces expériences le professeur Bertrand, le sujet aurait réellement le pouvoir de soulever sans contact au-dessus du sol un guéridon de plusieurs kilos. Le phénomène serait observable par les assistants, à condition d'opérer sous une faible lumière rouge. Mais — et c'est un fait que peuvent retenir les sceptiques — il se trouve que la lumière blanche ou bleue empêcherait le phénomène, et on a constaté qu'une étincelle de magnésium produite afin de photographier la chose a provoqué chez le sujet une violente crise nerveuse.

Autre constatation rapportée par le professeur Bertrand : ce sujet étant assis sur une bascule, on constate que, lorsque le guéridon se soulève, le poids du sujet se trouve augmenté de celui du guéridon.

Les Sinn-Feiners opèrent de nouveau en Irlande

50 CASERNES DE GENDARMERIES DÉTRUITES 20 BUREAUX DE PERCEPTION ATTAQUÉS

Le gouvernement prend d'énergiques mesures

Dublin, 14 mai (officiel). — 50 casernes de gendarmerie ont été détruites en Irlande dans la soirée de mercredi; plus de 20 bureaux de perception de contributions ont été attaqués et dépouillés de leurs livres et documents. Plusieurs tribunaux ont aussi été attaqués.

Londres, 13 mai. — L'Angleterre a pris des mesures importantes pour parer à la situation en Irlande. M. Bonar Law l'a annoncé mercredi à la Chambre des communes et jeudi les journaux étaient pleins de télégrammes d'Irlande rapportant les méfaits commis par les sinn-feiners dans à peu près toute l'étendue de l'île-sœur.

INCENDIES ET DESTRUCTIONS

Les journaux annoncent aussi de nouveaux incendies de casernes, de postes de gendarmerie, des incursions dans les bureaux de perception des impôts directs et indirects, incursions accompagnées d'enlèvements et de destruction de documents du fisc en vue de jeter le désarroi dans l'administration britannique.

Ces nouveaux méfaits auraient été commis dans la nuit de mercredi à jeudi par des bandes de gens armés et masqués. Ils justifient pleinement les mesures très importantes annoncées par M. Bonar Law.

Les dépêches expliquent que les agresseurs ont employé la dynamite et d'autres explosifs dans plusieurs circonstances contre des casernes dont les seuls occupants étaient les concierges et leur famille. Mais on s'est servi surtout de pétrole, dont on enduisait les murailles et auxquelles on mettait ensuite le feu.

AGRESSIONS A MAIN ARMEE

Les journaux citent le cas d'un homme qui passait auprès d'une caserne autour de laquelle les agresseurs avaient établi un barrage et qui a été atteint d'un coup de feu. Ils citent celui d'un chanoine de la cathédrale de Down qui, s'étant présenté au moment où les sinn-feiners exécutaient une razzia dans les bureaux de la perception de Downpatrick, a été blessé à la cuisse.

Un ancien soldat, blessé hier à Strabane au cours d'une rixe entre nationalistes et ulstériens, est mort aujourd'hui. Jamais on n'avait encore vu d'aussi nombreux méfaits commis coup sur coup en Irlande. On en signale de Bandry, de Baudon, de Belfast, de Bessborough, de Corck, de Downpatrik, de Londonderry, de Skibbereen, de Thurles.

LES LIGNES TELEPHONIQUES ET TELEGRAPHIQUES COUPEES

La tactique suivie par les sinn-feiners est très méthodique et très audacieuse. Ils coupent d'abord toutes les lignes téléphoniques et télégraphiques et interdisent la circulation des piétons dans les endroits où ils vont opérer.

A la Chambre des Communes

Londres, 13 mai. — M. Bonar Law, répondant à une question relativement à la situation dans le Caucase, dit :

« Le gouvernement soviétique de l'Azerbeidjan est en contact avec le gouvernement soviétique russe et avec les nationalistes turcs. »

Un député demandant si les Anglais peuvent agir en faveur des officiers des missions militaire et navale de la région du Caucase et de la mer Caspienne tombés aux mains des forces soviétiques, M. Bonar Law répond qu'il n'a pas pu obtenir de nouvelles informations à ce sujet.

LA DATE DE LA CONFERENCE DE SPA

Sir Charles Palmer demande si M. Bonar Law peut fournir des renseignements sur la conférence de Spa et si la date de sa réunion a été fixée après les élections allemandes.

M. Bonar Law répond : « Je crois savoir que la décision définitive n'a pas encore été prise et je pense que cette question sera discutée par MM. Millerand et Lloyd George à la fin de cette semaine. »

LA REPARTITION DES VAISSEAUX ALLEMANDS

Le vicomte Curzon demandant si la Grande-Bretagne, la France, le Japon, les Etats-Unis et l'Italie seront les seules puissances à qui l'on remettra des vaisseaux des empires centraux, le secrétaire parlementaire pour l'amirauté répond négativement et ajoute que le Portugal, la Grèce et le Brésil en recevront aussi, mais qu'il ne peut pas encore donner les noms des vaisseaux.

LE MANDAT SUR LA PALESTINE

En réponse à une question au sujet du mandat sur la Palestine, M. Bonar Law dit que l'assentiment du Parlement n'a pas été requis pour l'acceptation du mandat, mais l'opportunité d'une discussion sur la Palestine se présentera indubitablement lors du débat auquel donnera lieu le traité de paix turc, dont la proposition du mandat relève.

UNE REUNION FINANCIERE INTERNATIONALE (?)

Lord Robert Cecil demande si on a l'intention d'exercer une influence pour permettre la réunion financière convoquée par la Société des nations après la Conférence de Spa. M. Bonar Law répond : « Nous n'avons rien fait de cette sorte ».

LA SITUATION EN TURQUIE

Londres, 13 mai. — Le vicomte Curzon demande s'il est vrai que les nationalistes turcs soient en marche vers les Dardanelles avec de la grosse artillerie, et, dans ce cas, les alliés prennent-ils les mesures suffisantes pour assurer la sécurité des troupes de terre et de mer à Constantinople et dans la mer Noire, ainsi que le maintien de la liberté du passage des Dardanelles. Enfin est-il vrai qu'un gouvernement des Soviets aurait été établi à Erivan?

M. Williamsom, secrétaire financier du ministère de la guerre, répond, en ce qui concerne la première partie de la question : « Un groupe de nationalistes est arrivé le 3 mai à Lapsaki, et, après avoir recueilli un certain nombre de fusils, est parti pour Bigha; on considère aujourd'hui l'incident comme clos. »

La réponse à la deuxième question est affirmative; quant à la troisième partie, elle est du ressort du ministère des affaires étrangères.

EN RUSSIE

Les Polonais repoussent des contre-attaques bolchevistes

Varsovie, 13 mai (communiqué de l'état-major). — Les efforts de l'ennemi afin de nous rejeter sur la rive gauche du Dnieper ne diminuent pas. Après des combats acharnés, l'ennemi a été repoussé. Pendant le combat, nos soldats ont fait preuve d'une extraordinaire vaillance et d'un haut esprit de sacrifice.

Une brigade chinoise exterminée

Varsovie, 13 mai. — Au cours de la marche sur Kiev, un régiment polonais s'est rencontré avec une brigade chinoise. Celle-ci s'est battue vaillamment, mais a été presque entièrement exterminée, car en présence des atrocités de ces Chinois rouges, les Polonais ne firent point de quartier.

EN ESPAGNE

La grève générale à Barcelone

Madrid, 14 mai. — La grève générale est déclanchée ou sur le point de l'être à Barcelone.

Boulangeries pillées

Madrid, 14 mai. — A Palencia, les femmes ont manifesté contre la cherté du pain. Des boulangeries ont été pillées. La gendarmerie a chargé. Il y a plusieurs blessés.

Les mannequins enfants

Il n'y a plus d'enfants, disent les économistes, déplorant la dépopulation et les restrictions de la natalité. Il n'y a plus d'enfants, gémissent les moralistes pour marquer la fâcheuse précocité des gosses de ce temps initiés trop tôt à la vie par l'imprudence ou par l'inconscience des parents. Le fait est que Sa Majesté Bébé, pour parler comme un de nos plus spirituels romanciers, a pris à la maison une place et une importance que nul ne songe plus à lui disputer. Il étend tous les jours ses conquêtes. Et la dernière n'est pas la moins curieuse.

Les salons de couture de Londres viennent d'avoir « une idée charmante », nous apprend un de nos confrères. Ils ont créé les mannequins-enfants. Jusqu'à ce jour les mamans avaient seules le droit de choisir sur le modèle vivant, sur les belles filles parant la marchandise, les robes, les manteaux et les chapeaux. Pourquoi ce privilège? Pourquoi l'enfant n'aurait-elle pas les mêmes droits que sa maman? Il est temps de changer tout cela. D'autant que pour beaucoup de mondaines l'enfant est une manière de bibelot dont elles tirent vanité, qu'elles présentent en beauté et en grâce comme un épagneul familier.

Les fillettes ont fait valoir leurs revendications. « Elles ont déclaré — dit notre confrère — que, telles leurs mamans, elles avaient le droit de juger de leurs costumes d'été ou d'hiver, de plage ou de sport, en en comparant les mérites sur des enfants de leur âge. Et l'on a créé les mannequins de huit ans, ceux de douze ans et ceux de quinze ans. La nouvelle profession est très disputée, et les couturiers n'ont que l'embarras du choix. »

Les mannequins-enfants, c'est une « idée charmante » en effet, pour les peintres. On peut se faire une vague idée de ce que Velasquez et Goya, par exemple, auraient tiré d'une scène d'essayage de ce genre. Si M. Boldini voulait, il nous donnerait un jeu de mines et d'étoffes d'une séduction raffinée et fringante. Mais le chroniqueur rêvé de la comédie enfantine, ce serait Forain.

Sous son crayon, l'idée serait « charmante », sans doute — par son amertume. En racontant, il jugerait. Il montrerait la petit mannequin, la gosse de pauvre, figurant au sérieux son rôle de mannequin, allumant précocement sa coquetterie aux glaces qui la reflètent et se préparant par ce petit rôle à jouer plus tard les premiers emplois. Et nous verrions la gosse de riche minauder avec des airs dédaigneux et faire la critique du costume et de la figurante — sa rivale de l'avenir, peut-être. Il y a là aussi un joli sujet de sketch sous le titre : la Dernière Poupée. Il mettrait en scène la boutade que les jeux innocents sont les moins innocents de tous les jeux...

P. B.

LA MUSIQUE A PARIS

Académie nationale de musique. Concerts de M. Walter Damrosch

Pour la première fois à Paris, l'on entendait un orchestre américain dans la salle de l'Opéra. M. Walter Damrosch, le chef d'orchestre de la « New-York Symphony Orchestra », à la tête de sa phalange instrumentale, donnait en effet trois belles séances de musique purement symphonique, toutes suivies par un public nombreux et attentif.

On sait combien M. Damrosch est dévoué à la cause de la musique française, et que ses efforts constants ont contribué, pour une grande part, à propager en Amérique les œuvres modernes de Claude Debussy, de MM. Paul Dukas et Vincent d'Indy, pour ne parler que de nos plus célèbres musiciens.

Aussi, dans le succès que lui a fait le public parisien, y avait-il certainement un hommage reconnaissant à l'artiste distingué qu'est M. Walter Damrosch.

Les trois programmes de ces concerts étaient fort habilement composés : des œuvres classiques de Beethoven, de Mozart, la symphonie de César Franck, un concerto de M. Camille Saint-Saëns, que fit applaudir le violoniste Spalding; puis des compositions de Debussy, de M. Vincent d'Indy et des œuvres de jeunes musiciens d'Amérique : MM. Lœffler et Powel.

M. Walter Damrosch obtient d'excellentes nuances de son orchestre remarquablement discipliné et dont les basses ont une belle solidité. S'il n'a pas été toujours très heureux dans l'interprétation des œuvres classiques, il faut louer sa parfaite compréhension de la musique moderne, et particulièrement de la symphonie fort intéressante du compositeur tchèque Dvorak, intitulée *Le Nouveau Monde*, œuvre inspirée des airs populaires d'Amérique. De même il a su mettre en relief le *Poème* orchestral de M. Lœffler, d'après Verlaine, qui est d'un modernisme très agréable, ainsi que l'amusante et curieuse *Rapsodie nègre* de M. S. Powel, pour piano et orchestre, dans laquelle l'auteur se faisait applaudir également comme virtuose. M. Walter Damrosch doit aller donner plusieurs concerts dans les grandes villes de France; souhaitons-lui le même succès qu'à Paris, et remercions-le encore très vivement du dévouement qu'il montre à notre jeune école française.

Henri BUSSER.

Un nouveau raid d'aviation

Naples, 13 mai. — Une escadrille de six hydravions commandée par le comte di Robilant est partie pour accomplir le raid Naples, Livourne, St-Raphaël, Genève, Cologne, Texel, Stockholm.

Ce raid doit durer six jours.

SAMEDI APRÈS-MIDI

MM. Millerand et Lloyd George se rencontreront à Hythe près de Folkestone

Londres, 14 mai. — Samedi après-midi, MM. Millerand et Lloyd George tiendront conseil à Hythe, en présence de MM. François-Marsal, Chamberlain, Paul Cambon et Avenol.

Les ministres français trouveront en arrivant le terrain déblayé, et il ne s'agira guère que de mettre au point les détails de ce qui a été arrêté en principe au cours des nombreuses entrevues, qui ont eu lieu depuis le début de la semaine entre M. Avenol, notre attaché financier, et les représentants de la trésorerie britannique.

La question de l'indemnité à payer par l'Allemagne intéressant tout particulièrement la commission des réparations, M. Avenol s'est aussi entretenu à plusieurs reprises avec M. Bradbury, qui représente la Grande-Bretagne à cette commission. D'autre part, M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, ira aujourd'hui à Folkestone afin de discuter avec M. François-Marsal les aspects financiers de la réunion de Spa.

Paris, 14 mai. — M. Millerand est parti cette après-midi pour l'Angleterre, accompagné de M. François-Marsal, ministre des finances.

Remise d'un mémoire allemand sur les dommages de guerre

Berlin, 13 mai. — La commission des charges de guerre allemande à Paris a remis, le 10 mai, au comité des réparations un mémoire concernant les dommages de guerre en France et en Belgique. Ce mémoire, qui renferme un résumé de tous les documents disponibles sur l'étendue et la valeur des dommages causés dans ces deux pays, a été élaboré et rédigé par la commission des réparations de l'empire avec l'aide des experts.

La nouvelle liste des coupables

Berlin, 13 mai. — L'Agence Wolff annonce que le gouvernement allemand a reçu la nouvelle liste de livraison des coupables des alliés. Elle comprend quarante-cinq noms, dont ceux des quatre commandants de sous-marins accusés d'avoir torpillé des navires-hôpitaux; le général Stenger, accusé d'avoir tué des prisonniers et des blessés; nombre de généraux, accusés d'actes de violence; le commandant du camp de Kruska et le gouverneur de Cassel, accusés d'avoir répandu une épidémie de typhus. Les accusés seront cités devant le tribunal du Reich, à Leipzig.

Les Allemands nous livrent du bétail

Compiègne, 13 mai. — Un train de bovins allemands parti le 10 mai d'Oldenburg est arrivé ce matin à Ribécourt pour être réparti entre les cultivateurs du canton. Un convoi de 2,500 moutons est attendu à Noyon. Un convoi de bovins doit arriver le 18 à Guiscard. Depuis le 6 avril, il est arrivé d'Allemagne 5,000 moutons. On doit encore recevoir 2,000 bovins et 600 poulinières et étalons.

Revue de la Presse

« Causer »!

L'Eclair (M. Emile Buré), sur le grief fait par les socialistes au gouvernement de ne pas vouloir « causer » avec eux :

« Mais « causer » cette fois, c'est abdiquer devant la révolution de M. Jouhaux, qui prépare celle de M. Monatte. La C. G. T. n'est si puissante aujourd'hui que parce qu'elle a trop souvent contraint le gouvernement à « causer ». Elle serait invincible si elle l'amenait encore à céder à sa prétention. Au surplus, où est donc « le protocole des conversations? » On n'aura pas, nous l'espérons du moins, le front de le trouver chez M. Jouhaux, dont le projet de « nationalisation » parfaitement puéril, confie pour leur faillite certaine la direction de nos réseaux à des « gestionnaires » élus et révocables par des groupements professionnels irresponsables! »

La Bataille syndicaliste (M. Jouhaux) :

« Ainsi froissés dans leur dignité, les ouvriers n'apporteront-ils pas demain dans leur besogne quotidienne une mentalité propre à la sous-production, puisque aussi bien on leur aura dit que les questions d'intérêt social n'étaient pas de leur ressort? »

Les leçons d'une expérience américaine

La Petite République (M. Albert Sauzède), sur la récente grève des cheminots américains :

« Les pouvoirs publics firent appel à la loi Lever, « punissant toute entrave apportée à la production d'un trafic des aliments et des combustibles. » Le gouvernement s'adressa aux Compagnies pour leur demander de lui fournir les noms des grévistes et de lui indiquer ceux qui paraissaient diriger le mouvement. Des emprisonnements s'ensuivirent. Le seul point sur lequel les cheminots américains eurent satisfaction fut la promesse que les Compagnies appuieraient leur désir d'augmentation, sans engager le moins du monde les pouvoirs publics, d'où dépendait en définitive la décision. Par contre, l'Association des directeurs de chemins de fer décida de ne réintégrer les grévistes qu'au titre de nouveaux employés, supprimant ainsi tous les droits qu'ils avaient acquis à l'ancienneté. Alors, si nous en croyons un organe manifestement sympathique au syndicalisme de la C. G. T., « il n'est guère possible de juger la grève des cheminots américains autrement que comme un échec. »

Un scandale et une inquiétude

L'Œuvre, à propos de l'insuffisance invraisemblable des impôts payés par les paysans :

« Il a été émis en 1919, pour les impôts cédulaires et l'impôt général sur le revenu, des rôles s'élevant au total à 869 millions 84,200 francs, dont 595 millions 934,800 fr. au titre des trois précédents exercices. Ces rôles se répartissent ainsi :

» Bénéfices industriels, 225,100,200 francs;
» Bénéfices agricoles, 2,656,600 francs;
» Salaires et traitements, 64,523,700 francs;
» Professions libérales, 5,533,100 francs;
» Impôt général, 571,124,600 francs.

» Les salaires ont donc rapporté environ vingt-cinq fois plus que les bénéfices agricoles. Vraiment, au prix où nous payons beurre, œufs, viandes, légumes, etc., la comparaison paraît surprenante. »

Nouvelle riche

Du Cri de Paris :

« Une dame de belle mine et de robuste santé descend d'auto à la porte d'un bijoutier de la rue de la Paix : « Je voudrais un collier de perles. Quelque chose de bien.

» — Voilà, Madame, un collier fort joli... 60,000 fr. » Elle essaie devant un miroir, se sourit, puis faisant la moue : « Vous n'avez » pas mieux?

» — Mais si, Madame, en voici un plus beau... à 70,000 fr. » Nouvel essai. Nouvelles moue. Troisième collier à 80,000. Et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un collier de 120,000 satisfasse tout à fait la dame. Elle garde le collier au cou, sort 120 billets de son sac, paie. On la reconduit à la porte avec tout le respect qui lui est dû; on lui fait un grand salut; elle se retourne : « Et voilà ce » que c'est que d'avoir vendu des camem» berts! » s'écrie-t-elle, avec un charmant sourire. »

L'échec du mouvement cégétiste semble définitif

A Paris, les grèves du gaz et de l'ameublement sont insignifiantes Partout la détente s'accentue

Le gouvernement décide qu'il n'interviendra pas en faveur des cheminots révoqués

Paris, 14 mai. — *C'est ce matin que s'est ébranlée la quatrième vague d'assaut cégétiste, comprenant le personnel du gaz et les travailleurs de l'ameublement. L'entrée en lutte de ces nouvelles réserves a, jusqu'ici, passé inaperçue. C'est à peine si les Parisiens ont constaté une légère baisse de pression dans le gaz; mais cette baisse, due à une sage mesure de précaution, avait déjà commencé la veille. Donc, aucune surprise aujourd'hui.*

Bien entendu, les dirigeants du Syndicat des gaziers racontent à qui veut l'entendre que les usines sont totalement désertées; la vérité est plutôt du côté de la Compagnie, qui paraît parfaitement tranquille sur les suites de la grève. Elle déclare que le nombre de défections correspond à peu près exactement à celui qui était prévu et que les services de fabrication et de distribution fonctionneront comme d'habitude.

Quant à la grève de l'ameublement, elle est encore plus insignifiante; dans la plupart des maisons, le chiffre des chômeurs est très peu élevé; le serait-il davantage que cela ne saurait d'ailleurs influer sur la vie parisienne.

Pour ce qui est des autres grèves, autant dire qu'elles sont virtuellement terminées, sauf chez les mineurs, où le mouvement de rentrées est encore assez lent. D'une façon générale, et de l'aveu même des milieux syndicalistes, l'agitation est tombée et la détente s'accentue partout. L'échec du mouvement gréviste semble maintenant définitif. De toute façon, les travailleurs sont aujourd'hui affranchis de la dictature cégétiste.

Paris, 13 mai (officiel). — D'après les renseignements qui nous sont officiellement communiqués ce soir, la situation générale des grèves est en voie de grande amélioration; de nombreuses rentrées ont été enregistrées au cours de la journée sur les différents réseaux de chemins de fer.

Chez les inscrits maritimes, la situation est également meilleure, ainsi que chez les dockers.

Dans les mines mêmes où le mouvement paraissait s'accentuer hier encore, on constate aujourd'hui une détente sensible. De nombreuses rentrées ont eu lieu aussi dans le bassin du Nord que dans celui du Pas-de-Calais et dans les bassins du Centre et du Midi. On croit que de nouvelles rentrées se produiront vendredi et samedi, et on estime généralement que lundi matin la situation sera redevenue à peu près normale.

En ce qui concerne les grèves parisiennes, la situation est toujours excellente. Au Métro, au Nord-Sud et dans les compagnies de tramways, un nombre important d'ouvriers ont repris le travail. Dans les usines productrices d'énergie électrique, on considère que la grève des électriciens est virtuellement terminée.

Au gaz, il ne semble pas que la situation risque de devenir menaçante; en effet, une certaine hésitation s'est manifestée aujourd'hui dans les usines, motivée par l'impression qu'ont les ouvriers qu'ils porteraient préjudice, s'ils se mettaient en grève, surtout aux classes laborieuses. Ce sont, en effet, les logis les plus modestes qui, pour l'éclairage et la cuisson des aliments, se servent du gaz. La grève des ouvriers du gaz risquerait donc d'être fort impopulaire dans les milieux des travailleurs eux-mêmes.

Quant à la grève de l'ameublement, on s'étonne qu'elle soit provoquée pour demain vendredi, alors que, généralement, la paie des ouvriers s'effectue le samedi. Il est fort possible que la majorité des travailleurs de cette corporation hésitera à quitter le travail la veille du jour où ils doivent être payés. D'ailleurs, le chômage de l'ameublement n'aurait pas une grande répercussion dans la vie parisienne.

UN AVEU D'INSUCCES

Paris 14 mai. — La commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine publie un exposé de la situation, qui est l'aveu de l'échec de la grève dans la métallurgie, les transports et l'électricité. Les formules employées par les rédacteurs de ce communiqué dissimulent mal la déception causée aux dirigeants de l'Union par le peu de zèle gréviste déployé par les travailleurs de ces corporations :

« A sa réunion quotidienne, le comité central de grève a eu l'assurance, par les renseignements que lui fournissent les comités intersyndicaux que la situation de la grève dans la région parisienne était satisfaisante. **Dans la métallurgie, il y a toujours du flottement** (sic), mais des dispositions furent prises pour le réduire. Dans le bâtiment, l'état d'esprit est excellent, ainsi que chez les cheminots, dont la résistance au treizième jour de grève ne faiblit pas.

» Un exposé fait par les représentants des transports et de l'électricité nous a montré quelle pression ils avaient subie, quelles menaces furent faites pour empêcher leurs camarades d'accomplir leur devoir (sic). Ceux qui sont restés dans la lutte n'en ont que plus de mérite.

» LE COMITE CENTRAL DE GREVE. »

LA C. G. T. PRETEND QUE LE MOUVEMENT PROGRESSE, MAIS ELLE VOUDRAIT POURTANT BIEN « CAUSER ».

Paris, 13 mai. — Dans son communiqué fait jeudi soir à la presse, la C. G. T. dit que :

« La C. A. de la C. G. T., dans sa réunion du 13 mai, après avoir examiné la situation de grève, a constaté que le mouvement continue à se développer progressivement. Elle a décidé de renouveler la proposition formulée par elle au début même du mouvement d'organiser les services essentiels du ravitaillement.

» La C. A. de la C. G. T. a constaté de plus que la revendication ouvrière est fondée puisque certains organes de la presse ont publié un projet ministériel de réorganisation des chemins de fer. Pourquoi, dès lors, ne pas en accepter la discussion. »

LE GAZ NE MANQUERA PAS A PARIS

Paris, 14 mai. — La grève ne prendra pas au dépourvu la Société du gaz. Des volontaires, parmi lesquels 140 élèves de l'Institut de chimie appliquée, sont prêts à prendre la place des ouvriers défaillants. La direction, qui d'ailleurs a la conviction que la plus grande partie du personnel ne suivra pas l'ordre de grève, a fait afficher l'avis suivant dans ses usines :

« Aucun conflit n'est pendant à cette heure entre la régie du gaz de Paris et son personnel. Les avantages recueillis par le personnel ne sont menacés d'aucune manière. Aucun motif de suspension du travail ne saurait donc être invoqué de bonne foi. C'est pourquoi le personnel doit demeurer au travail et continuer d'assurer le service public dont la régie du gaz a la charge. Les usines seront protégées. La liberté du travail sera assurée. En conséquence, les agents de toutes catégories, employés, ouvriers, allumeurs, qui abandonneraient le travail seront considérés comme démissionnaires. »

A TOULON, GAZIERS ET ELECTRICIENS REFUSENT D'OBEIR A L'ORDRE DE LA C. G. T.

Toulon, 13 mai. — Les travailleurs du gaz et de l'électricité sollicités par les délégués confédérés de Paris de cesser le travail à partir de demain, se sont réunis et ont voté une résolution rappelant qu'ils firent une grève de solidarité du 1er au 10 mai et que cette grève n'a pas obtenu le résultat voulu qui consistait en la libération des militants syndicalistes toulonnais emprisonnés. De plus, les ouvriers de la marine de l'Etat ayant cessé leur chômage, les travailleurs de l'éclairage regrettent de ne pas pouvoir obéir à l'ordre de la C. G. T.

UN APPEL DE LA FEDERATION NATIONALE DE L'ECLAIRAGE ET DES FORCES MOTRICES EN FAVEUR DE LA GREVE.

Paris, 13 mai. — La Fédération nationale de l'éclairage et des forces motrices adresse aux secrétaires des syndicats du gaz et de l'électricité une circulaire où, après avoir rappelé la décision prise par le gouvernement envers la C. G. T., elle leur demande d'appuyer le mouvement engagé par la classe ouvrière pour la réalisation du projet de nationalisation des grands services publics en participant à la grève à partir du 14 mai.

La circulaire recommande de plus le calme, le sang-froid et la résistance aux provocations d'où qu'elles viennent.

GREVE DU GAZ A MARSEILLE

Marseille, 14 mai. — Le personnel de l'usine à gaz a abandonné le travail en laissant le nombre de chauffeurs nécessaires à l'entretien des fours, mais on souffre déjà de la disette de gaz sur certains points.

A PARIS, REPRISE PARTIELLE DU TRAVAIL CHEZ LES ELECTRICIENS

Paris, 13 mai. — Les ouvriers de la Compagnie parisienne de distribution d'électricité ont repris le travail.

LES METALLURGISTES D'HYERES ET DU GREUSOT A LA LONDE REFUSENT D'OBEIR AUX ORDRES DE LA C. G. T.

Hyères, 13 mai. — Les ouvriers métallurgistes et des parties similaires d'Hyères, la Seyne et de la région, sont convoqués pour demain soir à la Bourse du travail de la Seyne pour statuer sur l'ordre de chômage de la C. G. T.; mais ceux d'Hyères et des usines du Creusot à la Londe ont décidé de ne pas y adhérer.

LES MAITRES FONDEURS EN CUIVRE ET BRONZE FERMENT LEURS USINES

Paris, 13 mai. — La Chambre syndicale des fondeurs en cuivre et en bronze de Paris a voté à l'unanimité un ordre du jour dans lequel les maîtres fondeurs en cuivre et en bronze de la région parisienne, devant le mouvement de grève à tendances politiques et révolutionnaires dont ils sont l'objet, constatent que, malgré la ferme volonté exprimée par de nombreux ouvriers dans chaque atelier de continuer à travailler, les menaces proférées par une minorité agissante ont eu pour effet de les empêcher de se rendre au travail; rejettent toute la responsabilité du mouvement sur les dirigeants de la C. G. T., et prennent l'engagement de ne rouvrir leurs usines que tous ensemble, et de n'accepter aucune rentrée individuelle, sous aucun prétexte, les tentatives de conciliation étant considérées par les dirigeants ouvriers comme un signe de faiblesse, ce qui les incite à troubler constamment le travail. Ils déclarent en outre ne pas agir dans un but provocateur, mais bien par protestation contre les arrêts incessants du travail sans motifs plausibles, arrêts qui leur causent à chaque fois un préjudice considérable et menacent de ruiner leur industrie.

LE GOUVERNEMENT N'INTERVIENDRA PAS EN FAVEUR DES CHEMINOTS REVOQUES

Paris, 14 mai. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en conseil de cabinet ce matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Millerand.

La séance a été consacrée à l'examen des questions extérieures et intérieures à l'ordre du jour.

Il a été décidé que le gouvernement n'interviendrait en aucun cas auprès des réseaux pour faire rapporter les révocations et autres mesures disciplinaires prononcées à l'occasion de la grève des chemins de fer.

Le garde des sceaux a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à autoriser la réunion de plusieurs arrondissements judiciaires sous la juridiction d'un seul tribunal de première instance.

LA COMMISSION EXECUTIVE DU RESEAU DU NORD INVITE LES CHEMINOTS DE CE RESEAU A CESSER LE TRAVAIL

Paris, 13 mai. — Les grévistes ont tenu aujourd'hui plusieurs meetings. Les salles de la bourse du travail étant désormais refusées aux réunions non « corporatives », les grévistes se sont encore réunis au Pré-Saint-Gervais, au « Plateau rouge », cependant que les cheminots du P.-L.-M. tenaient leur réunion quotidienne sur la pelouse du bois de Vincennes, et ceux du P.-O. dans un vaste terrain sis près de la place Jeanne-d'Arc.

La Fédération des cheminots rend aujourd'hui publique une décision adoptée hier à l'unanimité par les délégués du réseau du Nord réunis en congrès à Creil. On sait que le 4 mai, la commission exécutive de ce réseau avait donné l'ordre de reprendre le travail. Revenant sur cette décision, la commission exécutive, le conseil d'administration et les secrétaires des syndicats réunis à Creil ont décidé d'inviter tous les cheminots du réseau du Nord à cesser immédiatement le travail pour répondre à la provocation gouvernementale tendant à la dissolution de la C. G. T.

**

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

JEUDI 13 MAI

Voici les résultats détaillés de la journée :

PRIX BLANZY (à réclamer), 5,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, **Last-Girl** (M. Marsh), à M. Camille Blanc; 2e, **Chadec** (E. Allemand), à M. Roch Filippi; 3e, **Brin-d'Amour** (A. Barbé), à M. Louis Maupoix.

Non placés : Zorobabel (R. Sauval), Sargasse (Lamoure), La-Consulta (L. Bara), Arabian-Song (L. Naudiot).

Gagné d'une demi-longueur; même distance du second au troisième.

Last-Girl (Retz et Famora) est entraînée par W. Cunnington.

PRIX DE LA PORTE-DAUPHINE, 6,000 fr., 1,100 mètres. — 1er, **Sainfraire** (J. Cooke), à M. Jean Saint; 2e, **Get-up-Quickly** (Garner), au comte Le Marois; 3e, **Fabago** (R. Sauval), à M. Carlos Madariaga.

Non placés : Halberdeer (Robinson), Voilier (F. O'Neill), Briolet (Milton Henry), Capello (F. Rovella), Galehault (J. Jennings), Kenitra (G. Bartholomew), Favo (Lamoure), Sumatra-II (R. Brethès), Craonnelle (Fruhinsholz), Thessalie (Gauthier), Kiltem (G. Bellhouse), Molina-II (H. Marsh), Sibérite (E. Allemand), Micaela (Ch. Childs), Persévérance-II (G. Martin).

Gagné de deux longueurs; le troisième à une demi-longueur.

Sainfraire (Saint-Just et Elfire-Revel) est entraîné par F. Lepine.

PRIX DES LILAS, 8,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, **Lord-Frey** (F. O'Neill), à M. Maurice Brunet; 2e, **Montmirail** (G. Martin), au comte de Rivaud; 3e, **Tais-Toi** (J. Cooke), à M. A. Aucar (Wilson), Garde-Française (G. Bartholomew).

Non placés : Camouflet (M. Barat), Hamiltomew), Thiaki (R. Brethès), Carré (J. Jennings), Poudro (E. Allemand), Lagune (E. Bouillon), Fiancée-de-Lammermoor (J. Maiden).

Gagné de trois longueurs; même distance du second au troisième.

Lord-Frey (Pendragon et Arquebuse) est entraîné par Floch.

PRIX LA-FORCE

40,000 francs. — 2,200 mètres.

1. **CID-CAMPEADOR** (A. Woodland), à M. A. Eknayan.
2. **EUGÈNE-DE-SAVOIE** (Prior), à M. Joseph Dissert.
3. **VIBURNUM** (Mac Gee), au baron Ed. de Rothschild.
4. **LE-RAPIN** (M. Barat), à M. François Grumetz.

Non placés : Caroly (E. Allemand), Samouraï (Garner) Verdier (Ch. Childs), Tchad (F. O'Neill), Tullamore (J. Jennings), Sammy (Rovella), Calabar (G. Bellhouse), Sapristi (G. Bartholomew).

Gagné d'une longueur; le troisième à deux longueurs; le quatrième à une longueur et demie.

Cid-Campeador (Phœnix et Chatwood) est entraîné par P. Pantall.

PRIX DE LONGCHAMP (handicap), 20,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, **Almora** (G. Bartholomew), à M. A. Eknayan; 2e, **Dancing-Maid** (J. Jennings), à M. X. Ballt; 3e, **Simarra** (Milton Henry), à M. J.-D. Cohn; 4e, **Calbassier** (R. Brethès) à M. R. Haymann.

Non placés : Haliotis (F. O'Neill), Dolphin (Garner), Ariodant (R. Sauval), Sibylline (E. Allemand), Clean-Sweep (G. Martin), Musette-II (H. Marsh).

Gagné de deux longueurs et demie; le troisième à une longueur; le quatrième à une tête.

Almora (Rabelais et Amaryllis) est entraîné par P. Pantall.

PRIX DE SURESNES, 10,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, **Anvin** (Mac Gee), au comte de la Climera; 2e, **Hors-Texte** (L. Lamourex), à M. A. El-Mayan; 3e, **Suavita** (G. Bellhouse), à M. Auguste Merle.

Non placés : Bus (F. O'Neill), Bacon (Ricard), Fatalitas (Garner).

Gagné d'une longueur et demie; le troisième à dix longueurs.

Anvin (Fermoyle et Antithèse) est entraîné par H. Count.

CHEVAUX	Pesage	10 fr.	5 fr.	Pelouse 5 fr.
Last-Girl	G.	49 50		28 50
—	P.	24 50		15 »
Chadec	P.	18 50		10 »
Sainfraire	G.	135 »		65 »
—	P.	33 50		17 »
Get-up-Quickly	P.	15 50		9 »
Fabago	P.	118 »		63 50
Lord-Frey	G.	46 50		36 »
—	P.	19 50		18 »
Montmirail	P.	22 »		14 »
Tais-Toi	P.	21 50		10 50
Ec. Eknayan	G.	28 »		10 50
Cid-Campeador	P.	32 50		12 50
Eugène-de-Savoie	P.	131 »		56 50
Viburnum	P.	43 »		18 50
Ec. Eknayan	G.	64 50		42 50
Almora	P.	46 50		30 50
Dancing-Maid	P.	26 »		11 50
Simarra	P.	63 50		29 50
Anvin	G.	37 »		19 »
—	P.	21 50		10 50
Hors-Texte	P.	20 50		11 50

Courses au Bouscat

JEUDI 13 MAI

Voici les résultats détaillés des épreuves.

PRIX DES CHEMINS DE FER (haies, à réclamer), 2,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, **Rage** (Bongaillos), à M. G. Claverie; 2e, **Trait-d'Union** (Biarrotte), à M. M. Labrouche; 3e, **Saint-Elme** (A. Kalley), à M. G. Castelmur; 4e, **Amourette-VII** (Jeantet), à M. G. Petit.

Gagné de trois longueurs, le troisième loin.

Rage (Vinicius et Loupe) est entraîné par Seignouret.

2e PRIX DE LA SOCIETE DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (steeple-chase militaire, 3e série), 1,150 fr., 3,500 mètres. — 1er, **Invitation** (propriétaire), à M. Le Tanneur; 2e, **Ecrin** (M. Tinel), à M. de Bataille; 3e, **La-Grêle** (propriétaire), à M. Decoux-Lagoutte.

Non placé : Pénélope-II (M. de Saint-Sernin), tombée.

Gagné d'une encolure, le troisième loin.

PRIX AURELIEN-COUPERIE (haies), 5,000 fr., 3,500 mètres. — 1er, **Chèvrefeuille** D. Kalley), à M. Dulau; 2e, **Still-Water** (Biarrotte), à M. Labrouche; 3e, **Sacré-Roche** (Tronqua), à M. Galtier-d'Auriac; 4e, **Huntress** (Patach), à M. le vicomte de La Lande.

Non placés : Grand-Couronné-III (A. Kalley); Royal-Edward (G. Augé).

Gagné de dix longueurs, le troisième à huit longueurs; le quatrième loin.

Chèvrefeuille (Nimbus et La-Duporterie) est entraîné par D. Kalley.

CROSS-COUNTRY DE LA SOCIETE SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (2e série), 3,000 fr., 5,000 mètres. — 1er, **Coquette-XIV** (M. Cagalis), à M. J. Larregain; 2e, **Clarinette** (M. Brisson), à M. W. Ollivier; 3e, **Quarte-II** (M. Petit), à M. G. Petit.

Non placés : Joutana (M. A. Bertini), tombé; Patriote-II (M. Cazères), tombé.

Gagné de deux longueurs; le troisième loin.

Coquette-XIV (Royal-Tentateur et Comtesse) est entraînée par son propriétaire.

PRIX ARTHUR-JOHNSTON (steeple-chase), 5,000 fr., 4,000 mètres. — 1er, **Rayon** (Broustet), à M. J. du Chatenet; 2e, **Damblain** (D. Kalley), à M. G. Claverie; 3e, **Favorite-Article** (Juste) à M. J. Larregain; 4e, **Petit-Loup** (R. Lafabrie), à M. E. de Lussy.

Non placés : Ambulance (Bongaillos), Rambla (Biarrotte), tombé.

Gagné de deux longueurs; le troisième à deux longueurs.

Rayon (Gorgos et Reyna) est entraîné par F.-W. Bates.

CHEVAUX	Pesage	10 fr.	Pavillon 5 fr.	Pelouse 5 fr.
Rage	G.	43 »	28 »	26 50
—	P.	15 »	8 50	8 »
Trait-d'Union	P.	12 »	6 »	6 50
Invitation	G.	25 »	15 »	13 50
—	P.	12 50	7 »	7 50
Ecrin	P.	14 »	7 »	7 50
Chèvrefeuille	G.	42 »	24 »	25 »
—	P.	17 50	8 »	8 »
Still-Water	P.	14 50	7 »	7 »
Coquette-XIV	G.	29 »	16 »	15 »
—	P.	12 »	7 »	7 »
Clarinette	P.	14 50	7 »	7 »
Rayon	G.	62 »	56 50	38 »
—	P.	24 50	16 »	13 50
Damblain	P.	15 50	7 50	8 »

Clichy par 6 buts à 1.

Courses de La Réole

Journée du 13 mai

PRIX DES PROPRIETAIRES, 3,000 mètres. — 1er, Offensée (Clissey), à M. Clissey, 6 minutes; 2e, Mayenne (Gitton), à M. Toujouse; 3e, Pulnoy (Dubois fils), à M. Dubois.

Pari mutuel : 10 fr. 50.

PRIX DU PAYS, partie liée, première manche, 1,800 mètres. — 1er, Royale-Normande (C. Dupuy), à M. Renard-Manceau, 3 m. 20 s.; 2e, Mayenne (Gitton), à M. Toujouse; 3e, Isabeau (Dubois fils), à M. Dubois.

Pari mutuel : 9 fr. 50.

PRIX DU GOUVERNEMENT, 2,900 mètres. — 1er, Roitelet (C. Dupuy), à M. Renard-Manceau, walk-ower.

PRIX DU PAYS, partie liée, 2e manche, 1,800 mètres. — 1er, Royale-Normande (C. Dupuy), à M. Renard-Manceau, 3 m. 36 s.; 2e, Mayenne (Gitton); 3e, Isabeau.

Pari mutuel : 8 fr. 50.

GRAND-PRIX DE LA SOCIETE, 3,600 mètres. — 1er, Owen-Pearly (Hugues), à M. Hostins, 7 m. 35 s.; 2e, Quœsita (C. Dupuy), à M. Renard-Manceau; 3e, Orpin (Casset), à M. Lorteau.

Pari mutuel : 10 fr.

Public très nombreux, malgré un temps incertain. Courses très intéressantes.

CYCLISME

LE 20e BORDEAUX-PARIS

C'est samedi qu'aura lieu le 26e départ de la classique épreuve de Bordeaux-Paris, constituant le véritable « Derby de la route ».

L'organisateur, notre confrère l'« Auto », a apporté cette année une modification importante à la formule de l'épreuve, les entraîneurs entrant en danse à partir de Châtellerault, au lieu d'Orléans comme l'année dernière.

Cette nouvelle formule, qui oblige les concurrents à posséder un service d'entraîneurs très important, a fait diminuer assez sérieusement le chiffre des engagés, qui n'est que de dix-neuf. Mais comme dans ce nombre figurent tous les grands cracks du moment, à l'exception d'Alavoine, le 26e Bordeaux-Paris ne le cédera en rien à ses devanciers et obtiendra son succès habituel.

Le contrôle de départ sera installé, comme à l'habitude, au café du Commerce. Les opérations préliminaires s'y effectueront de 15 h. 30 à 16 h. 45. A 18 heures, appel des concurrents et départ en groupe pour les Quatre-Pavillons, où le départ sera donné à 19 heures par le starter inamovible Maurice Martin.

LA REOUVERTURE DU STADIUM

La réunion, interrompue par la pluie, est renvoyée à vendredi

Malgré la pluie de la matinée, plusieurs milliers de spectateurs s'étaient rendus jeudi au Stadium pour assister à la rencontre sensationnelle de Sérès, Linart et Carman, derrière grosses motos.

La réunion ne put commencer qu'assez tard la piste n'étant pas suffisamment sèche à l'heure indiquée pour l'ouverture; il fallut même, pour la rendre « rouliable », y faire brûler dessus plusieurs bidons d'essence.

La première manche du match derrière grosses motos put seule être disputée, la pluie recommençant de plus belle au moment où les stayers se remettaient en piste pour la deuxième fois.

La direction décida alors de renvoyer la réunion à vendredi à 16 heures. Et pour donner entière satisfaction aux protestataires et éviter des incidents sérieux, elle prit la sage décision de les rembourser.

Ce fut Linart qui gagna la seule manche courue, triomphant nettement de Sérès par près d'un tour, et de Carman par un tour et demi, après avoir fourni de splendides efforts pour dépasser Carman parti trop rapidement en tête pour pouvoir tenir pareille allure jusqu'au bout. Temps des 10 kilomètres : 9 m. 25 s.

Meilleur tour de piste fait par Carman : 17 s. 4/5, soit une vitesse de plus de 80 kilomètres.

La direction du Stadium nous prie d'insérer le communiqué suivant :

La Direction du Stadium informe le public qu'une réunion aura lieu aujourd'hui vendredi à quatre heures et demie avec Sérès Linart et Carman.

Les billets du jeudi 13 mai seront valables pour cette manifestation.

Le remboursement aux personnes ne désirant pas assister à cette réunion aura lieu au Stadium de deux heures à huit heures du soir.

LE CIRCUIT MILOCHAU

Victoire de Piquemal

Cette épreuve fut courue jeudi soir pour la cinquième fois sur les 58 kilomètres 000, du parcours Monrepos, Lignan, La Tresne, Monrepos, à Bouscier-Cès aux fois. Elle obtint un très gros succès par le chiffre des engagés qui s'éleva à 102: malheureusement, la pluie occasionna des défections au départ.

Voici le classement :

1er, Piquemal, en 1 h. 42, sur **BICYCLETTE FARET**; 2e, Cantou, sur **BICYCLETTE FARET**; 3e, A. Cosse; 4e, Carrère; 5e, Dubézil; 6e, Dmolé; 7e, Polard; 8e, Roux; 9e, Bichau; 10e, Goujon; 11e, Robineau; 12e, Ballarin; 13e, Riché; 14e, Magnan; 15e, Hugon, etc.

FOOTBALL RUGBY

CHAMPIONNAT MILITAIRE

Le match pour le titre de champion

Le match pour le titre de champion militaire se jouera dimanche prochain à Bonn, sur le Rhin, entre le 502e régiment d'artillerie de Béziers, champion de l'intérieur, et le 171e régiment d'infanterie, champion de l'armée du Rhin.

Le 171e R. I. a remporté son titre de champion sur l'ensemble des trois corps d'armée qui occupent les provinces rhénanes.

LES RUGBYMEN PARISIENS PARTISANS DE LA FEDERATION DE RUGBY

Paris, 13 mai. — La commission de rugby du comité de Paris se montrerait disposée à voter le principe de la Fédération de rugby. Les délégués de la majorité des Clubs parisiens sont, en effet, partisans de la création d'une Fédération autonome de rugby.

Le vote aurait lieu à une très prochaine séance de la dite commission.

FOOTBALL ASSOCIATION

LE DARING-CLUB DE BRUXELLES A BORDEAUX

A l'occasion du match sensationnel de dimanche, entre cette remarquable équipe belge et le onze fameux de la Vie au Grand-Air du Médoc, les organisateurs, pour permettre à tous les amateurs du ballon rond de se rendre dans les conditions parfaites de rapidité au tetrain du Jard-Mérignac, ont établi un service d'autobus, qui partira de l'avenue de la République, au bout de la rue Judaïque. Un service supplémentaire de tramways sera également assuré. Billets d'avance, sans augmentation de prix, 4, cours de Gourgues.

PARIS. — Le Red Star bat le Daring par 2 buts à zéro.

La rencontre qui mettait aux prises, jeudi, le Daring de Bruxelles et le Red Star de Paris s'est terminé par la victoire des Français par 2 buts, de Nicolas, à zéro.

PARIS. — C. A. de Paris bat R. C. de France par 5 buts à 3.

C. A. de la Société Générale bat U. S. de Clichy par 6 buts à 1.

BOXE

LE FRANÇAIS PAPIN EST BATTU PAR L'AMERICAIN RENDLER

Jersey-City, 12 mai. — Dans un match de douze rounds entre l'Américain Rendler et le Français Georges Papin, Papin a été envoyé à terre quatre fois au cours du cinquième round. Mais au début du sixième, attaquant vigoureusement, il a asséné une grêle de droits et de gauches à la tête de son adversaire, puis, soudain, il s'est affaissé épuisé, sans avoir été touché. Papin a été considéré comme ayant été mis knock-out.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE POIDS PLUME

Paris, 13 mai. — Hier soir, au Continental Sporting-Club, ont été disputés des matches comptant pour les demi-finales du championnat de France poids plume. En voici les résultats :

Dupré a triomphé de Manceau, au cinquième round par knock-out.

Gaillard et Auguste Grassi ont fait match nul; l'arbitre avait d'abord proclamé Grassi vainqueur aux points. Il est revenu ensuite sur sa décision pour proclamer le match nul.

Enfin Viviez a battu Louis Grassi et Glaize a triomphé de Couturier.

COURSE A PIED

LE CHALLENGE DU MILLE

Victoire du Métropolitan-Club

Paris, 13 mai. — Le challenge du mille, qui se courait pour la première fois depuis mai 1914, a donné lieu à une course superbe et à une victoire éclatante du Métropolitan-Club, dont c'était la rentrée officielle en course. La première place a été enlevée de haute lutte par Burtin qui, après avoir décramponné ses adversaires à mi-parcours, gagna de vingt mètres en battant le record de la distance en course.

Challenge du mille (première catégorie) : 1er, Burtin (Métro), en 4 m. 25 s. (record de la distance en course 4 m. 26 s. 2/5 par Keyser); 2e, Gaston Henet (Métro), à 18 mètres; 3e, Guillemot (C. A. S. G.), à 5 mètres; 4e, de Coninck (Métro); 5e, Denis (R. C. F.); 6e, Bertin (Métro), etc.

Résultats par Clubs : 1. Métropolitain-Club, 7 points; 2. C. A. S. G., 18 points; 3. Racing, 20 points.

ATHLÉTISME

Les Championnats militaires du 18e corps

UN RECORD BATTU

Les championnats organisés jeudi sur le terrain du Stade Bordelais étaient présidés par le général de Pouydraguin, commandant la 18e région.

De jolies performances y furent réalisées, entre autres celle du lancement du disque par Amaly, du 10e hussards, réussissant un jet de 37 m. 40, battant ainsi le record régional qui était de 37 m. 15.

Saut en longueur sans élan : 1er, Albinet (3e colonial), 2 m. 95; 2e, Gache (Aviat. Pau), 2 m. 88; 3e, Alquier (24e R. A. C.), 2 m. 81.

100 mètres plat : 1er, Dubos (34e R. I.), 12 sec. 2/5; 2e, Lombard, 49e R. I. 12 sec. 3/5; 3e, Ducurron, 144e R. I.; 4e, Lalande (E. S. aviation).

1,500 mètres plat : 1er, Charles (Aviat. Pau), 4 m. 36; 2e, Rivoalen (Ecole de santé); 3e, Harcaut 123e R. I.).

Lancement du poids : 1er, Amoty (10e hussards), 10 m. 15; 2e, Bedouret (14e R. A. C.), 10 m.; 3e, Audoire (M. I. P.), 9 m. 59.

200 mètres plat : 1er, Albinet (3e col.), 26 s. 2/5; 2e, Ducurron (144e R. I.), 26 s. 3/5; 3e, Preys (E. S. aviation).

400 mètres plat : 1er, Peyre (49e R. I.), 59 sec.; 2e, Oruz (123e R. I.); 3e, Dubourg (144e R. I.).

800 mètres plat : 1er, Déjean, 2 m. 17 s. 1/5; 2e, Capet (57e R. I.); 3e, Levergos (E. S. aviation).

5,000 mètres plat : 1er, Bœgler (34e R. I.); 2e, Vaché (3e colon.).

10,000 mètres plat : 1er, Desclaux (10e huss.), 35 m. 25 s. 3/5; 2e, Harcaut (123e R. I.), 37 m. 2/5.

110 mètres haies : 1er, Gillet (144e R. I.), 20 s.; 2e, Saubion (49e R. I.); 3e, Rouch (24e R. A. C.).

400 mètres haies : 1er, Leloup (3e colon.), walk-over.

400 mètres relais (4×100) : 1er, 49e R. I., en 50 sec.; 2e, 3e colon.; 3e, Ecole spéciale d'aviation.

1,000 mètres relais (4×400) : 1er, 49e R. I., en 3 m. 57 sec. 2/5; 2e, 3e colonial.

3,000 mètres relais : 1er, 34e R. I., walk-over.

Saut en longueur avec élan : 1er, Albinet (3e colon.), 6 m. 90; 2e, Peyre (49e R. I.), 5 m. 79; 3e, Christophe (mon. instr. phys.), 5 m. 62; 4e, Dubos (34e R. I.), 5 m. 53; 5e, Anraud (7e col.), 5 m. 47.

Saut en hauteur avec élan : 1er, Albinet (3e colon.), 1 m. 85; 2e ex-æquo, Barbier, Preys et Debroca (E. S. aviation), 1 m. 60.

Saut en hauteur sans élan : 1er, Nougue (24e R. A. C.), 1 m. 33; 2e ex-æquo, Albinet (3e colon.), Gache (Aviat. Pau), Fourcault (Aviat. Cazeaux, et Gillet (144e R. I.), 1 m. 30.

Triple saut : 1er, Christophe (Mon. instr. phys.), 11 m. 26; 2e, Gillet (144e R. I.), 11 m. 16; 3e, Charloppin (3e colon.), 11 m. 06.

Saut à la perche : 1er, Christophe (Mon. instr. phys.), 2 m. 90; 2e, Rouch (24e R. A. C.), 2 m. 70.

Lancement du disque : 1er, Amoly (10e huss.), 37 m. 40 (record régional battu); 2e, Ménétrier (38e R. A. C.), 28 m. 45; 3e, Audoire (Mon. instr. phys.), 21 m. 78.

Lancement de la grenade : 1er, Picochet, 63 mètres; 2e, Superreguy (34e R. I.), 56 m. 30; 3e, Bedouret (14e R. A. C.), 55 m. 80.

Lutte de traction à la corde : L'équipe du 123e R. I. est gagnante à la poule.

LAWN-TENNIS

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUBS

Victoire du Tennis-Club de Paris

Paris, 14 mai. — Pour la seconde fois, après interruption de cinq ans, le Tennis-Club de Paris a été proclamé champion de France interclubs.

La finale opposait sur les courts du Racing les deux équipes du Racing et du T. C. P. Ce dernier enleva avec MM. Mény, Gobert et Laurentz trois matches de simple et un double gagné avec une grande maestria par Gaubert-Laurentz 6/2, 6/3 sur Décugis-Germot.

Laurentz domina facilement Germot en 6/0, 6/1, et Gobert enleva par 6/4, 6/2 sa partie sur Décugis.

Le « Sport du Sud-Ouest ».

C'est un sacrifice et surtout un bel effort qu'a fait le « Sport du Sud-Ouest » pour paraître deux fois dans la semaine. Demain samedi, le nouveau numéro sera en vente dès midi. Sommaire :

Programmes : Montes, partants, appréciations pour les courses du Bouscat, Langon, « Horse Club », Toulouse. Réponse de M. J. Meller à « Opinions libres », du comte Lahens; le Cheval de guerre, etc.

BORDEAUX

Les grèves à Bordeaux

Dans l'ensemble, la situation s'améliore. Deux mécaniciens et un chauffeur de la Compagnie du Midi ont rejoint leur poste. Aux ateliers du Midi travaillent actuellement 543 ouvriers. Il y a eu vendredi matin 7 nouvelles rentrées de grévistes, et on a embauché 30 volontaires.

A la gare du P. O., 3 mécaniciens ont repris la besogne.

Dans la métallurgie, on travaille beaucoup plus vendredi que mercredi. On compte 105 rentrées aux Ateliers de la Gironde. Chez Motobloc, il y a 140 ouvriers à la besogne sur 300. Aux ateliers Dormoy, où sont employés plus de 200 ouvriers, il n'y a qu'une vingtaine de chômeurs.

Un certain nombre d'ouvriers du bâtiment ont réintégré les chantiers ouverts sur les Quinconces, cours de l'Intendance et sur différents points de la ville.

Sur le port, il y a encore plus d'activité que de coutume. On compte plus de 1,800 dockers travaillant au chargement ou au déchargement de 39 vapeurs et de 13 gabares. 59 grues sont en mouvement.

Le vapeur « Bidassoa », ayant constitué son équipage, a quitté Bordeaux vendredi matin sans incident.

Dans l'ameublement, rien de particulier à signaler.

Une usine électrique, située derrière l'abattoir, a été mise en marche vendredi matin. Ce sont des militaires qui sont employés dans cette usine.

A l'usine à gaz de Bacalan, situation inchangée. On n'y fait aucune production.

FERMEZ VOS COMPTEURS A GAZ

L'administrateur délégué de la régie municipale du gaz et de l'électricité nous communique la note suivante :

« Pour la première fois à Bordeaux, le gaz manque totalement dans les gazomètres et dans les canalisations par suite de la grève brusque et injustifiée du personnel ouvrier.

« Les abonnés sont invités à fermer immédiatement le robinet de leur compteur et à ne l'ouvrir que sur un avis qui sera publié ultérieurement.

« L'inobservation de cette mesure essentielle peut avoir pour conséquence, à un moment donné, de très graves accidents personnels ou matériels, dont l'administration ne saurait dès lors être rendue responsable. »

AUX ENGAGES VOLONTAIRES

La régie municipale du gaz et de l'électricité nous envoie également cette communication :

« De nombreux volontaires de toutes les classes de la Société sont déjà venus offrir spontanément leur concours à la régie municipale pour remplacer les ouvriers en grève. La direction les remercie très vivement et les prévient qu'ils recevront, le cas échéant, une convocation individuelle par lettre à leur domicile.

« Les inscriptions continueront à être reçues le 14 et jours suivants, à la régie, 5, rue de Condé (secrétariat). »

L'« HIPOLYTE-WORMS » ET L'« OREGON » ONT PRIS LA MER

Contrairement à ce qui a été dit par un de nos confrères, nous sommes en mesure d'affirmer que les vapeurs « Hipolyte-Worms » et « Orégon », qui ont quitté notre rade avec un équipage complet, le premier le 11 mai et le second le 12, ont pu prendre la mer sans incident.

Nous précisons en disant notamment que l'« Orégon », parti de Bordeaux mercredi à midi, passait à la Pointe de Grave à dix-sept heures, et était signalé à La Coubre, mercredi, à dix-neuf heures.

Administration centrale des finances

En juin prochain aura lieu au ministère des finances un concours pour l'emploi de rédacteur stagiaire à l'administration centrale.

Les demandes pour y participer doivent être parvenues le 22 mai à la direction des finances.

Amicale Pèlegrin

Cérémonie commémorative

Le 7 mars 1914, l'« Amicale Pèlegrin », association amicale des anciens élèves de l'école primaire supérieure de Bordeaux, donnait sa fête annuelle. On dansa. On chanta. La réunion fut particulièrement gaie et animée.

La cérémonie commémorative qui réunissaient jeudi, à la salle Franklin, les membres de l'Association, présenta un tout autre caractère. Elle avait en effet pour but d'honorer la mémoire de deux de ses membres qui sont tombés, trop nombreux, au champ d'honneur. Et c'est dans une atmosphère de gravité déférente et recueillie que se déroula cette réunion, présidée par M. Tamin, recteur de l'Université.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué M. Arnaut, préfet de la Gironde, accompagné de MM. Vacquier, secrétaire général, et Dupré, chef adjoint de cabinet; M. le général de Pouydraguin, commandant le 18e corps; MM. Maxwell, procureur général; Joulia et Sigalas, adjoints au maire de Bordeaux; Lorin, député de la Gironde; Boucher, inspecteur d'Académie; Barrès, délégué de la Chambre de commerce; Alliaud, inspecteur d'Académie honoraire; Rotgès, inspecteur primaire, ainsi que de nombreux professeurs et des représentants des corps élus.

La musique municipale, sous la sûre direction de son chef, M. Jacques Sarraut, ayant joué « la Marseillaise » et l'ouverture de « Patrie », des allocutions furent prononcées par M. Léon Boyer, président de l'Amicale Pèlegrin, et Pédemenjou, directeur de l'école primaire supérieure. Les deux orateurs saluèrent le souvenir des membres de l'Association morts pour la patrie, puis cédèrent la parole à M. Albert Saubesti, le dévoué secrétaire général de l'Association, dont le rapport, si élevé dans sa simplicité, fut la nomenclature des deuils glorieux dont le souvenir sera prochainement consacré, dans le parloir de l'école, par une belle œuvre du maître Roganeau.

A son tour, M. Thamin célébra dignement l'héroïsme de ces jeunes gens qui se sont sacrifiés, à la fleur de l'âge, pour le salut de la patrie.

La cérémonie se termina par la déclamation ou l'exécution d'œuvres patriotiques qui permirent d'apprécier les talents divers de Mmes Denise Dencrus et Dhamarys, de MM. Laouilheau, Laubie, Mouchès, Barral et Bonnal. Les artistes qui avaient généreusement prêté leur concours à cette cérémonie commémorative, furent cordialement récompensés par de chaleureux applaudissements.

Journée nationale des Mères de familles nombreuses

La Journée nationale des mères de familles nombreuses aura lieu à Bordeaux dimanche prochain 16 mai. Cette Journée a pour but de venir en aide aux familles nombreuses, dont les ressources sont les plus modestes, et de contribuer à la propagande pour la repopulation française.

Les Bordelais, dont on connaît le dévouement et le zèle pour les œuvres charitables et patriotiques, et qui donnent toujours l'exemple quand il s'agit de remplir un devoir national, auront certainement à cœur d'assurer le plus grand succès à cette journée.

Aussi, le comité de la Journée est persuadé qu'ils réserveront leur meilleur accueil aux personnes dévouées qui ont bien voulu se charger de la vente des insignes.

Jeu de paume

C'est un véritable régal qui sera offert aux amateurs du « noble jeu » dans la salle de la rue Rolland entre le 15 et le 30 mai.

Au programme : d'abord, « la Coupe Duroy de Suduiraut », réservée aux joueurs du jeu de Bordeaux n'ayant jamais gagné la « Coupe de Bordeaux » puis, la « Coupe de Bordeaux », (internationale).

Plusieurs des meilleurs joueurs anglais ont promis leur concours, notamment le tenant actuel de la « Coupe », le capitaine Price. Le fameux paumier anglais Latham accompagnera très probablement l'équipe anglaise.

Nous donnerons ultérieurement les renseignements complets sur ces diverses compétitions.

2e Salon de la Couture à Bordeaux

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, c'est aujourd'hui vendredi, à 3 h. 30, à l'hôtel de Bordeaux, que seront présentés plus de 150 nouveaux modèles d'été des maisons les plus en vogue de la rue de la Paix et des Champs-Elysées.

Beaux-Arts

Une série de portraits d'enfants et de femmes, signés de Mme Y. de Sonneville, accusent une personnalité très marquée, tout en demeurant docile aux lois du genre, et notamment à la fidélité expressive. C'est surtout le caractère, avec un souci très appuyé des yeux, que s'est attachée à rendre Mme de Sonneville, et elle y a réussi au gré des modèles comme des amateurs qui suivent avec un intérêt justifié l'évolution de son jeune talent.

— Deux peintres bordelais d'adoption, M. et Mme Lenormand, exposent, avec des factures très différentes, des toiles de vif intérêt. L'un s'attache aux nus gracieux et fuselés, modelés avec une sobriété sûre, fine élégance loyale; l'autre fait preuve, dans le portrait classique et dans le paysage, de conscience et de science, qui ne vont pas sans charme.

Le peintre poitevin bien connu Aristide Benon a deux toiles de sentiment pénétrant et de technique poussée : « Nuit de Noël au Village », et les « Bords du Clain », chers aussi à notre Auguin. Les amateurs apprécieront la robustesse émue de ces toiles.

Bow-windows et balcons

Ainsi que nous l'avons signalé, la Cour de cassation, par un arrêt du 28 avril dernier, a confirmé la légitimité de la taxe sur les balcons et bow-windows établie par la ville de Bordeaux, indépendamment des droits de voirie perçus ou à percevoir au moment de l'établissement des saillies.

Un groupe de propriétaires intéressés nous prie de dire que cette décision ne s'applique en aucune façon à une autre instance actuellement engagée par un groupe très important de Bordelais pour faire trancher la question de la légitimité même de la taxe qui, d'après eux, est perçue en vertu d'un texte illégal et, partant, irrégulier.

Les cambrioleurs travaillent

Des inconnus se sont introduits dans la maison 28, rue de Rivière, habitée par M. et Mme Gibert et leur locataire, M. Roger Sorbes, employé au Comptoir d'escompte. Tous trois étaient absents. Les malfaiteurs purent donc opérer tout à leur aise; ils ont particulièrement fouillé les meubles d'une chambre prenant jour sur la rue de Rivière. On ne sera fixé sur le butin qu'emporteront les cambrioleurs qu'au retour des époux Gibert. C'est leur locataire, M. Sorbes, qui, regagnant sa chambre, vers neuf heures, jeudi soir, constata le passage des filous. Ceux-ci entrèrent dans la place en passant par une fenêtre dont ils avaient brisé un carreau.

— Mlle Chevalier, demeurant rue Turenne, 73, étant actuellement à Arcachon, des virtuoses du rossignol en ont profité pour visiter ses appartements. Mlle Chevalier a été informée par les soins de la police de la visite évidemment intéressée qui a été faite chez elle.

— Des malfaiteurs ont tenté de s'introduire pendant la nuit 9, rue du Serpolet, dans le garage de M. Jean Teyssonneau, industriel, 19, rue Saint-Siméon; ils furent mis en fuite par des voisins.

Ajoutons que les audacieux personnages étaient munis d'une automobile.

Victime de son imprudence

Vers six heures, jeudi soir, le nommé Samba, inscrit maritime, traversait le quai de Bacalan, quand il fut heurté et renversé par un tramway. Samba fut traîné par le véhicule sur un parcours de quelques mètres et grièvement blessé à la tête. Il est soigné à l'hôpital Saint-André.

Marins attaqués

Trois marins du vapeur « l'Erdre » : Jean Noël, 19 ans; Maurice Gailharec, 20 ans, et Louis Leroy, 18 ans, passaient jeudi soir, vers huit heures et demie, sur le pont situé en face des Chantiers de la Gironde, quand ils furent entourés et frappés par quatre grévistes. Les matelots de l' « Erdre » ripostèrent, mais, étant en état d'infériorité, ils jugèrent prudents de fuir. Plusieurs coups de revolver furent tirés dans leur direction par l'un des agresseurs. Ceux-ci ont été arrêtés peu après par des agents du poste de Queyries.

Ils ont comparu vendredi matin à l'audience du petit parquet; on les a maintenus en état d'arrestation et envoyés au dépôt.

Employé indélicat - Il se constitue prisonnier

Nous avons signalé l'abus de confiance commis le 23 avril dernier par un tout jeune employé de la maison Chabrat, rue Jenny-Lepreux. Ce jeune homme avait été chargé d'aller porter à l'usine de la maison rue Furtado une somme de 4,000 fr. destinée au paiement des ouvriers.

En possession des 4,000 fr., le gamin avait pris la fuite. Pris de repentir — et ayant dépensé, paraît-il, les billets bleus — il décida de se constituer prisonnier, ce qu'il fit jeudi à la Permanence.

On l'a envoyé au dépôt.

Informations

Chemins de fer

COMPAGNIE D'ORLEANS. — La gare Bordeaux-Bastide acceptera, le samedi 15 mai, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expéditions numérotées :

1° De 38501 B. E. à 40000 B. E., pour le réseau P.-O., sauf Paris-Ivry;

2° De 30001 B. E. à 31000 B. E., pour Paris-Ivry.

Avis aux voyageurs

La Compagnie des chemins de fer du Midi a l'honneur d'informer le public que, à partir du samedi 15 courant, elle remettra en marche les trains de voyageurs ci-après :

LIGNE DE BORDEAUX A CETTE. — Train 107 (départ 17 h. 19) entre Bordeaux et Marmande; train 134 (départ 18 h. 04) entre Marmande et Bordeaux.

Comme conséquence, les arrêts du train express 121 (départ 18 h. 39) à Langon et La Réole seront supprimés.

LIGNE DE BORDEAUX A IRUN. — Train 3061 (départ 6 h. 34) entre Bordeaux et Arcachon; train 3070 (départ 16 h. 29) entre Arcachon et Bordeaux.

Comme conséquence, le train 15 (départ 7 h. 47) n'aura plus d'arrêt aux gares comprises entre Bordeaux et Facture.

Inspection et classement des chevaux, juments, mulets, mules et voitures attelées

Cette inspection aura lieu cette année aux lieux et dates suivants à Bordeaux :

1er canton

Boulevard Godard, angle des allées de Boutaut

Pour les propriétaires dont les noms comm